

ATELIER E

LA CAPACITÉ D'ADAPTATION DU MILIEU COMMUNAUTAIRE : OÙ SONT NOS LIMITES?

Jeudi 2 avril 2009, 10 h 30 et 14 h 45

Résumé

Offrir un soutien personnalisé qui prend en compte la globalité des personnes, c'est notamment devoir composer avec l'impact sur les individus de transformations sociales, économiques et environnementales accélérées. C'est aussi devoir combler l'accroissement des vides laissés par un État-providence qui rétrécit au même rythme. Que devient le rôle des organismes communautaires dans ce contexte de turbulences incessantes? Jusqu'où doivent-ils (et peuvent-ils) adapter leurs pratiques pour répondre aux besoins changeants des personnes et des milieux? Cet atelier, sous la forme d'une discussion ouverte, a permis une réflexion sur les forces, mais aussi sur les limites, des organismes en ce qui a trait à l'adaptabilité de leurs pratiques.

Animateur : M. Jacques Fournier. Aujourd'hui retraité, M. Fournier a été agent d'information et organisateur communautaire au CLSC Longueuil-Ouest pendant 27 ans.

Secrétaire : Mme Adèle Boudreau, directrice générale de Pro-Jeune-Est Rimouski-Neigette.

Synthèse de l'atelier

Introduction

Parmi les défis auxquels les organismes communautaires font face, il y a la nécessité de s'adapter à une multitude de transformations sociales, économiques, politiques et environnementales. Or, une des forces du mouvement communautaire est peut-être justement sa capacité de bien répondre aux besoins en constante évolution des citoyens car il est le « répondant » le plus près du terrain.

Lorsque l'on aborde la question de l'adaptation des pratiques chez les organismes communautaires de lutte au décrochage, plusieurs éléments doivent être pris en considération, à savoir :

- ❖ La lutte au décrochage y est comprise au sens large : prévention auprès d'enfants d'âge préscolaire, prévention au primaire, prévention au secondaire, soutien aux jeunes décrocheurs potentiels, soutien aux raccrocheurs et accompagnement des familles. En bref, les organismes interviennent de différentes façons auprès des personnes selon les besoins et les milieux.
- ❖ De par leur mission, les organismes sont appelés à travailler en intersectorialité avec différents partenaires, dont le milieu scolaire, le secteur de la santé et des services sociaux et le milieu des affaires.
- ❖ Comme dans tous les secteurs de l'action communautaire, les groupes de lutte au décrochage font preuve d'une grande capacité d'innovation en développant en continu de nouvelles approches.

L'adaptation des pratiques communautaires aux changements qui affectent notre société constitue un exercice exigeant pour les organismes. Aussi, ces derniers sont-ils tenus de se demander où se situe la frontière entre ce qu'ils peuvent faire pour aider les jeunes et ce qui dépasse leurs capacités et leurs compétences. L'objectif est donc de réfléchir collectivement aux forces, mais aussi aux limites, à l'égard de l'adaptabilité des pratiques communautaires de lutte au décrochage.

→ *Selon les participants, quels sont les changements observés chez les jeunes et leur famille?*

- ❖ Il n'y a pas de consensus sur le type de changements survenus chez les jeunes au cours des dernières années. Plus précisément, les participants ont, dans l'ensemble, soutenu que les jeunes n'ont pas tellement changé. Par contre, on observe beaucoup de changements au niveau de la société dans laquelle on vit.
- ❖ Un des changements positifs observés par les intervenants : l'importance accordée à la préservation de l'environnement. C'est une cause qui touche les jeunes et qui les motive à s'impliquer.
- ❖ Les participants ont malgré tout évoqué un certain nombre de difficultés nouvelles chez les jeunes qui fréquentent les organismes :
 - Problèmes de consommation : certains jeunes combinent les drogues et les médicaments.
 - Problèmes de santé mentale, comme les troubles anxieux et la dépression.
 - Problème d'isolement : les jeunes sont davantage laissés à eux-mêmes, les familles étant réduites et les parents absorbés par leur travail.
 - Précocité du décrochage : les jeunes pensent décrocher ou décrochent de plus en plus tôt.
 - Phénomène de l'intimidation : cette violence peut avoir un impact négatif sur le parcours scolaire des jeunes qui en sont victimes.
 - La diversité culturelle : les communications sont plus difficiles avec les jeunes et leur famille; cela demande plus d'énergie aux intervenants qui doivent parfois avoir recours à un service de traduction.
 - Un élément à retenir : il y a un certain nombre de problèmes qui affectent les jeunes d'aujourd'hui mais c'est surtout la précocité des problèmes qui est marquante.

→ *Selon les participants, quelles sont les forces des organismes communautaires de lutte au décrochage?*

- ❖ Les organismes fournissent un lieu d'appartenance pour les jeunes avec des adultes signifiants. Ils répondent à leur besoin d'être écoutés et aimés.
- ❖ Les organismes sont tout à fait capables d'offrir le soutien dont les jeunes ont besoin. Leur philosophie d'intervention est fondée sur l'accompagnement personnalisé. Les interventions sont ainsi parfaitement adaptées aux besoins des jeunes.
- ❖ Les intervenants misent sur les forces et les talents des jeunes pour les amener à persévérer ou à raccrocher.
- ❖ Les organismes reconnaissent et valorisent le rôle essentiel des parents dans la réussite des jeunes.

- ❖ Les organismes peuvent compter sur un vaste réseau de bénévoles qui leur permet d'offrir un soutien adéquat aux jeunes ainsi qu'une grande diversité d'activités.
 - ❖ En cas de besoin, les organismes réfèrent les jeunes à d'autres ressources du milieu. Une de leurs forces se situe donc au plan du solide tissu social qu'ils forment avec toutes les ressources disponibles dans la communauté.
- *Selon les participants, quelles sont les limites des organismes en ce qui concerne leur capacité à adapter leurs pratiques?*
- ❖ Les organismes se croient souvent capables de tout accomplir et ne veulent surtout pas décevoir. La référence vers d'autres ressources est parfois perçue comme un constat d'échec. Ils doivent donc apprendre à référer davantage.
 - ❖ Il y a des limites à ajuster la prestation de services aux besoins des jeunes. Les organismes n'ont pas toujours les moyens de leur imagination.
 - ❖ Il n'est pas toujours possible de soutenir les jeunes qui vivent de grandes difficultés; les intervenants ne sont pas des psychiatres ou des spécialistes de ce genre. Il est important de prendre conscience que certains jeunes ont besoin de ressources spécialisées.
 - ❖ La concertation a ses limites. Les tables locales étant très nombreuses, il est difficile d'être présents et actifs partout. Les organismes doivent apprendre à prioriser leur implication pour mieux agir sur les déterminants du décrochage.
 - ❖ Le milieu communautaire n'est pas toujours considéré comme un partenaire à part entière par le milieu scolaire. C'est une réalité qu'il faut reconnaître et sur laquelle il faut travailler.
 - ❖ Certains liens sont difficiles à établir avec les directions d'école; celles-ci ne sont pas toujours disponibles et il y a un grand mouvement de personnel.
 - ❖ Le travail en partenariat n'est pas toujours un exercice évident. Faudrait-il formaliser les partenariats pour en faciliter la mise en œuvre? Il semble qu'une certaine formalisation des collaborations est parfois nécessaire alors que dans certains cas, les organismes apprécient les ententes plus informelles.
 - ❖ Les organismes doivent composer sans cesse avec des limites financières contraignantes, ce qui a un impact indéniable sur le développement des pratiques et la consolidation de l'équipe en place.

À CONSULTER :

Synthèse scientifique du CTREQ :

Document PDF disponible sur le site Internet du ROCQLD : <http://rocqld.org/public/>